

Bulletin

Janvier 2025

municipal



SAINT MAIXENT DE BEUGNÉ

Le Charme d'une commune rurale

LE MOT DU MAIRE



Madame, Monsieur, Chers concitoyens,

Madame, Monsieur, Chers concitoyens,



Ce bulletin que vous allez découvrir retrace une grande partie des activités de la commune qui se sont déroulées tout au long de l'année 2024.

En effet, chaque année, dans une commune, il y a des événements heureux comme les naissances (2 en 2024), les mariages (1 seul en 2024), mais aussi des événements douloureux comme la perte de personnes qui nous entourent. En 2024, à Saint Maixent de Beugné, nous déplorons le décès de 3 d'entre elles et notamment de notre doyenne, Mme Pimparé, qui a passé ses 103 ans à la Bruyère. Après une vie bien remplie, elle est décédée dans sa maison, entourée des siens, le 25 mars 2024.

Chaque année, dans une commune, il y a des réjouissances proposées principalement par les associations. En 2024, sur Saint Maixent de Beugné celles-ci nous ont divertis de diverses manières, que ce soit au travers des représentations théâtrales, des concours de belote, des marches gourmandes ou non ... sans oublier la manifestation qui a rassemblé le plus de spectateurs à savoir l'édition 2024 des « caisses à savon », organisée par la Beugn'aise.

Merci à tous les bénévoles qui font vivre nos associations et les font rayonner !

Chaque année, dans une commune, le Conseil Municipal prend des décisions pour améliorer le quotidien des citoyens. Cette année, le Conseil Municipal de Saint Maixent de Beugné a œuvré autour de deux principaux projets.

Tout d'abord, la réalisation d'une réserve incendie sur le secteur non protégé de Champolan/la Forêt, mettant ainsi les habitants de ces hameaux en sûreté vis à vis des incendies.

L'autre chantier d'envergure a été le remplacement de la charpente et de la toiture de la nef de l'église. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Murat en juin dernier et l'église est enfin hors d'eau. Une équipe de bénévoles de l'association Beugné Patrimoine poursuit ce travail de restauration en enlevant le crépi des murs intérieurs. Il faut maintenant refaire l'enduit de ces derniers, le plafond et le sol, sans oublier

l'électricité et l'éclairage pour rendre cet édifice à son usage culturel. Je profite de ce bulletin pour remercier, encore une fois, tous les bénévoles qui œuvrent régulièrement pour soulager financièrement la commune dans la poursuite de ces travaux. Et je remercie tous ceux qui ont apporté leur soutien dans ce chantier en faisant un don auprès de la Fondation du Patrimoine, car c'est en effet plus de 20 000 € qui vont nous être reversés grâce à vous.

En parallèle à cette restauration de l'église, il était nécessaire de prévoir celle des toiles du chemin de croix. Et la commune a pu bénéficier du concours de l'association Urgences Patrimoine qui au travers de son dispositif « un Geste à l'édifice » prend en charge la restauration d'objets religieux ou non. Des artisans et artisans d'art soutiennent ce dispositif en mettant à disposition leurs compétences sous la forme de mécénat. Ainsi, grâce à eux, aujourd'hui, deux toiles ont été restaurées et cinq sont en cours de restauration sans que la commune n'ait déboursé un seul centime. (La valeur approximative de restauration d'une toile est de 2 500 €). Sans Urgences Patrimoine et son équipe d'experts, il nous aurait été impossible de sauvegarder ce patrimoine, qu'ils soient ici tous remerciés !

Pour 2025, l'ensemble de l'équipe municipale poursuit sa réflexion et son travail sur le projet d'agrandissement de l'atelier communal, l'objectif étant de produire de l'électricité par la pose de panneaux photovoltaïques et d'en faire profiter un maximum d'entre vous autour d'un projet d'autoconsommation collective. Le permis de construire vient d'être déposé, ainsi qu'une demande de subvention.

Et comme chaque année, des travaux de voirie vont se poursuivre pour améliorer encore et toujours nos routes et chemins.

Je profite de ce bulletin pour remercier l'équipe qui m'entoure et particulièrement les agents communaux qui sont à votre service au quotidien.

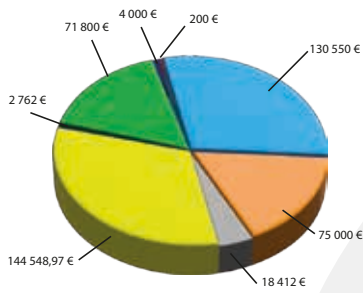
A l'aube de cette nouvelle année, je vous présente tous mes vœux de bonheur, réussite et convivialité pour 2025, ainsi qu'un agréable moment de lecture grâce à ce bulletin.

Myriam Tranchet



LE BUDGET

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 447 272,97 €

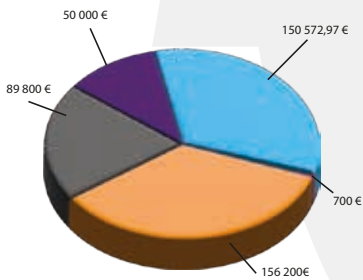


- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Atténuation de produits
- Virement section investissement
- Dotations aux amortissements
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Dotations aux provisions

DÉPENSES INVESTISSEMENT 2024

	Reste à Réaliser	BP 2024
Déficit d'investissement		30 340,29 €
Emprunts		24 000 €
Dépôts et Cautionnements reçus		1 000 €
Opérations patrimoniales		20 000 €
Participation à l'investissement École Publique		2 762 €
Travaux Eglise	100 658,35 €	25 000 €
Travaux sécurité Grand Rue + Atelier communal		131 000 €
Étude de faisabilité lotissement/Grand'rue		10 000 €
Schéma Défense Incendie	1 570 €	
Scène extérieure		5 000 €
Autres réseaux	2 520 €	17 000 €
Outillages atelier		5 000 €
Autres immobilisations corporelles		15 000 €
Installations de voirie		5 000 €
Éclairage public		3 013,97 €
Total dépenses	104 748,35 €	294 116,26 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 447 272,97 €



- Excédents antérieurs reportés
- Produit des services
- Impôts et taxes
- Dotations Participations
- Produits de gestion courante

RECETTES INVESTISSEMENT 2024

	Reste à Réaliser	BP 2024
Excédent d'investissement		
Virement section de fonctionnement		144 548,97 €
Travaux investissement École publique		2 762 €
Remboursement TVA		5 000 €
Opérations patrimoniales		20 000 €
Fondation du patrimoine		20 000 €
Travaux bâtiments subvention Département	20 000 €	
Travaux bâtiments subvention DETR	16 712 €	39 965 €
Taxe aménagement		500 €
Emprunt	50 000 €	30 000 €
Dépôts et Cautionnements reçus		1 000 €
Excédent de Fonctionnement capitalisé		48 376,64 €
Total recettes	86 712 €	312 152,61 €

ÉTAT CIVIL

Naissances

Mathéo GRELIER né le 14/09/2024
Gabin TENDRON né le 22/09/2024



Décès

M^{me} PIMPARE Marie Madeleine le 25 mars 2024
M. GEFFARD Rémi le 26 mars 2024
M^{me} POUPEAU Jeanne le 9 mai 2024



Mariage

M. Patrick TISON et M^{me} Marie Claire RENAULT le 18 mai 2024



SYNTHÈSE DES DÉLIBÉRATIONS

CM du 25 janvier

- Solaire : les élus décident de ne mettre aucune objection à l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture dans la Zone U (ZU), ni sur les bâtiments agricoles et industriels de la commune, ni sur les toitures des maisons d'habitation et des bâtiments des différents hameaux, permettant ainsi de laisser la possibilité aux administrés de réaliser ou non ce genre de travaux. En ce qui concerne les autres systèmes de production : éolien, méthanisation, agrivoltaïsme... un avis du Conseil Municipal restera nécessaire, comme c'est le cas actuellement.
- Projet d'agrandissement de l'atelier communal, situé sur la parcelle cadastrée C 924, afin de le faire passer approximativement de 230 à 340 m². Afin de valoriser cette extension, mais aussi pour contribuer au déploiement d'énergies renouvelables et répondre aux attentes du gouvernement, la commune de St Maixent de Beugné a répondu à un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé par le CRER et sa société DEMOSOL. Sa candidature a été retenue par DEMOSOL et il est prévu une pose de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment actuel et son agrandissement en prévision d'une autoconsommation collective. La réalisation de l'agrandissement de l'atelier communal suppose des travaux de terrassement, maçonnerie, charpente, électricité et menuiseries. Le montant estimé des travaux incluant la maîtrise d'œuvre et les diagnostics inhérents au dossier est d'environ 131.000 € TTC

CM du 7 mars

- Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2023 ainsi que du budget prévisionnel de la commune pour 2024.
- Réflexion sur un nouvel aménagement de la circulation routière en centre bourg.

CM du 11 avril

- Décision du Conseil de maintenir les taux 2023 des taxes foncières.
- Vote des travaux pour la réserve incendie de Champolan/la Forêt.

CM du 13 juin

- Création de nouveaux numéros de rues pour la base d'adresses de la commune.
- Etude de devis pour la dépose de la toile du retable de l'église

CM du 25 juillet

- Validation du devis de la dépose de la toile du retable.
- Aménagement provisoire de la voirie en centre-bourg.
- Discussion sur la pérennisation de l'auvent installé au-dessus de la scène extérieure de la salle des fêtes et prévu initialement comme amovible.

- Information sur les nouvelles modalités d'organisation des transports scolaires pour 2024-2025 arrêtées par la Région Nouvelle Aquitaine (organisateur principal des transports scolaires) et notamment la nouvelle grille de tarification basée non plus sur un coût unique mais sur le quotient familial.
- Décision de prendre en charge la totalité du transport scolaire selon la nouvelle grille de tarification (trajet de St-Maixent de Beugné vers les Ecoles de Coulonges sur l'Autize) et ainsi de maintenir la gratuité du service de transport aux familles pour les enfants des Ecoles Maternelles et Primaires.

CM du 19 septembre

- Vote des subventions aux associations.
- Présentation du Plan Communal de Sauvegarde qui définit l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population en cas d'événements majeurs.
- Convention avec la mairie de Celles sur Belle pour le dépôt de la toile du retable à l'abbaye, avec les toiles du Chemin de Croix, quand elle aura été décrochée.

CM du 29 octobre

- Vote du financement aux écoles Belle-Etoile et Notre-Dame de Coulonges relatif à l'accueil de nos jeunes enfants en maternelle et primaire.
- Désignation d'un référent pour le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Sèvre Niortaise.
- Evocation des divers travaux faits, en cours ou à réaliser sur la commune (couverture de la scène extérieure à la salle des fêtes, église, atelier communal, éclairage...) et du retour des premières toiles restaurées du Chemin de Croix, objet d'une petite manifestation le 2 novembre.

CM du 5 décembre

- Le plan de financement pour l'agrandissement de l'atelier communal va être représenté pour tâcher d'obtenir les subventions non octroyées l'an passé. Le coût se monte à 122 728,37 € HT : demande de DETR à 40% + emprunt de 50 000 € + fonds propres de 23 637 €.
- Pour l'enduit des murs de la nef suite au travail de piquage réalisé par les bénévoles de « Beugné Patrimoine » et l'étude des différents devis de sablage et enduit en commission, le choix se porte sur l'entreprise Baptiste Constructions de Saint Hilaire des Loges (85), apte à réaliser le chantier de bout en bout.
- Discussion sur l'entretien du terrain de foot de la commune, le contrat de la secrétaire de Mairie actuellement en mi-temps thérapeutique, et divers autres sujets...

PETITS RAPPELS CIVIQUES

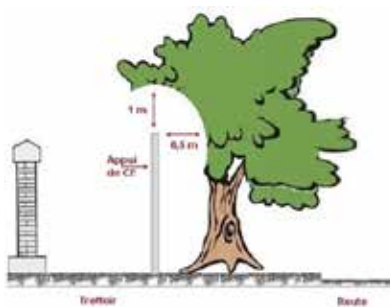
Protéger les lignes téléphoniques et électriques

Les propriétaires ont le devoir d'entretenir leurs arbres et arbustes situés à proximité de lignes téléphoniques et électriques (sauf dans le cas de lignes haute ou moyenne tension et basse tension non-isolée où ces travaux sont réalisés par le gestionnaire de la ligne).

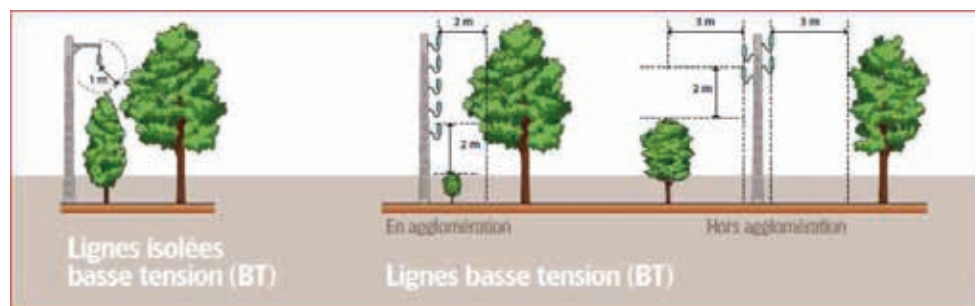
Le taillage des haies de bords de routes réalisé par le SIVOM n'a qu'une vocation de sécurité routière, même si parfois il permet aussi la protection de certains réseaux. Elaguer les arbres dont les branches sont trop près des lignes électriques ou téléphoniques est donc de la responsabilité du propriétaire.

Les schémas ci-dessous précisent clairement les distances minimum auxquelles les branches des arbres de votre propriété doivent se trouver en fonction du type de réseaux qui la borde.

Si besoin, pour vos travaux d'élagage, une demande de dépose de ligne peut être faite en contactant le 05.49.13.14.43 ou 05.49.13.14.49



Ligne téléphonique et fibre



Lutter contre les ragondins

Espèce dite « invasive » originaire d'Amérique du sud, le ragondin a colonisé tout le territoire. Sa présence engendre de nombreux dégâts aux berges de rivières et d'étangs ainsi qu'aux cultures, notamment de maïs dont il est friand. C'est aussi un propagateur de maladie parfois grave comme la leptospirose.

Le code de l'environnement précise que les propriétaires ou fermiers sont tenus de détruire ou de faire détruire les espèces invasives présentes sur leur fond.

Pour se faire, les deux seules méthodes légales sont :

- Le tir par arme à feu ou à l'arc :

En tant que propriétaire ou fermier pour détruire les ragondins par tir sur votre terrain, vous devez être titulaire d'un permis de chasser en cours de validation et utiliser des munitions de grenaille sans plomb ou des balles. Le tir est possible uniquement de jour et ce toute l'année.

- Par piégeage :

Toute personne peut sur sa propriété ou son exploitation agricole utiliser toute l'année des cages-pièges avec 1 ou 2 entrées pour capturer les ragondins. Comme pour le tir, vous pouvez aussi autoriser par écrit des personnes pour le faire à votre place.

Cependant il est obligatoire de respecter certaines règles :
Effectuer une déclaration de piégeage à la mairie (valable jusqu'à 3 ans)

Visiter les pièges tous les jours avant midi et relâcher sur place les espèces autres que le ragondin capturées accidentellement.

Mettre à mort sur place les ragondins rapidement et sans souffrance.

D'avril à juillet inclus, n'utiliser que des cages-pièges munies d'une ouverture de 5cm x 5cm sur la partie supérieure permettant la sortie immédiate de certaines espèces protégées vulnérables comme le vison.

La commune dispose de quelques cages-pièges qui peuvent être mises à votre disposition si besoin.

Le ragondin étant vecteur de maladie, il est important de toujours le manipuler avec des gants.



PROJET DE PARC NATUREL RÉGIONAL DE GÂTINE POITEVINE

P rojet Parc naturel régional de Gâtine poitevine

Les actualités du projet de PNR

Il y a un an, à l'automne 2023, les élus du Pays de Gâtine validaient la première version de la Charte du Parc naturel régional de Gâtine poitevine. Commençaient alors, pour ce projet, une phase d'avis successifs et d'évolutions menant jusqu'à la création du futur PNR. En décembre 2023,

ce sont les élus du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, en assemblée plénière, qui ont validé ce projet de Charte. Le Président de la Région Nouvelle-Aquitaine a ensuite sollicité l'avis du Préfet de Région afin de recueillir les remarques de l'Etat sur cette première version. Afin de formuler ces retours, le Préfet de Région peut s'appuyer sur l'avis de deux instances essentielles dans la vie des PNR : Le Conseil National de la Protection de la Nature et la Fédération des Parcs naturels régionaux de France. C'est dans ce cadre qu'une délégation de rapporteurs s'est déplacée en Gâtine afin de mieux appréhender les ambitions de la Charte et de rencontrer les acteurs mobilisés sur ce projet. Cette première évaluation a mené le Préfet de Région à proposer au Pays de Gâtine de compléter et modifier certains éléments en amont de la formulation de l'avis officiel rendu d'ici l'été 2025. Néanmoins, L'Etat a réaffirmé son attachement à voir ce projet aboutir sur ce territoire qui, par son caractère exceptionnel à l'échelle nationale, mérite cette reconnaissance.

Quelles actions pour le projet PNR ?

La création d'un Parc naturel régional est une procédure assez longue et complexe. Afin de rendre plus concret ce projet auprès des élus, acteurs et habitants, le Pays de Gâtine, qui porte la démarche de création du PNR, a lancé dès 2019 des actions dites de « préfiguration » qui permettent d'envisager réellement les futures missions du PNR. A l'image des formations et du guide d'entretien et de gestion des haies présentés ci-dessous, l'année 2024 a notamment permis de mener une action sur la valorisation des produits locaux via un travail avec les producteurs, un échange avec le PNR de Brière et la diffusion d'un calendrier avec des recettes créées par un chef proposant de sublimer les produits de Gâtine. C'est aussi en 2024 que le Pays de Gâtine a signé, avec 9 partenaires, la première Charte Forestière de Territoire afin de valoriser durablement cette ressource et d'anticiper les effets du changement climatique sur ces milieux. L'ensemble de ces actions et le projet de Charte sont à retrouver sur le site du Pays de Gâtine dans les rubriques « Le projet de PNR » et « nos missions » et sur la page Facebook « Projet de PNR de Gâtine poitevine ».

Le guide de gestion des haies

En France, plus d'un quart des haies bordent les routes et chemins et sont en grande partie gérées et entretenues par les communes. Ce patrimoine paysager, écologique et économique est une véritable richesse dont les communes ont la responsabilité. En 2022, accompagné de Bocage de Pays Branché, une action de préfiguration du projet de PNR portant sur l'élaboration d'un « Guide d'entretien des haies de bord de routes et chemins pour un maillage de qualité » a été lancée avec le soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine et du programme européen Leader. L'objectif de cette action est d'accompagner aux changements de pratiques, en adaptant l'entretien des haies bocagères aux besoins spécifiques des routes et chemins. Dans ce cadre, huit journées de formation technique ont été proposées aux agents et élus de Gâtine. Le guide pratique, aujourd'hui finalisé, fournit des pistes concrètes pour une gestion durable des haies, avec notamment des éléments dédiés à la valorisation des différentes strates végétales. Pour permettre son appropriation, six réunions d'information ont également été organisées dans les communes de Gâtine.



Illustration « Guide des haies », Stéphanie Prestavoine, 2024.

Renseignements : Pays de Gâtine : **05 49 64 25 49**
contact@pays-gatine.fr

Plus d'informations sur le site du Pays de Gâtine rubrique « Le projet de PNR » et sur la page Facebook « Projet de PNR de Gâtine poitevine »

LE CENTRE MUSICAL

La saison 2024/2025 du Centre Musical s'ouvre avec un léger fléchissement des effectifs : 159 inscrits contre 173 l'année passée, qui fut hors norme si l'on observe les chiffres des précédentes périodes.

Il est marquant cependant de constater un regain d'intérêt pour les pratiques collectives et les ateliers de musique d'ensemble. En effet, notre établissement ne rend pas ces pratiques obligatoires, c'est donc bien par envie et intérêt que nos élèves intègrent ces ensembles qui sont des moteurs essentiels à la vie de l'école de musique et des éléments indispensables pour compléter leur cursus d'apprentissage.

Notre offre d'activités collectives s'est d'ailleurs étoffée, puisqu'aux chorales (adultes et ados/enfants), groupe rock, groupe pop/folk, s'ajoute désormais un atelier rythmique

basé sur la pratique des instruments à percussions, les percussions corporelles et la découverte de la méthode O Passo.

Diverses manifestations vont ponctuer notre année, vous pourrez donc apprécier le travail de nos musiciens à de nombreuses occasions dans différentes communes de la CCVG.

Veillez enfin noter que la commune de Saint Maixent de Beugné se hisse au 3ème rang dans les effectifs du Centre Musical : quelle fierté pour notre village !

Cette année encore, le numéro 3 rue du Marché Neuf à Coulonges va vibrer au rythme de la musique et du plaisir de partager cette passion !



INTERVILLAGES 2025, C'EST REPARTI POUR UN TOUR !

Le temps est apparu bien long entre la première édition 2019 et celle de 2023. Alors vivement le samedi 30 août 2025 pour la troisième édition de ce qui devient un classique de l'animation locale. Le bureau et les commissions de Gâtine Autize Evènement sont déjà à pied d'œuvre pour en préparer l'organisation en conservant l'état d'esprit et l'ambiance des dernières éditions.

Qui pour succéder à Faye sur Ardin et Beugnon Thireuil au palmarès ?

La commission de jeux, pilotée par Christophe GERBEAU et Franck BERNARD, reprendra les incontournables, dont le mythique mur d'Intervilles, en y ajoutant de nouveaux challenges à relever. La mise en avant de l'ambiance des équipes et du fairplay seront de nouveaux éléments d'importance, pour ne pas oublier que s'il y a bien compétition, la bonne humeur et la convivialité sont les valeurs principales représentant cette manifestation.

Intervillages 2025 se déroulera à nouveau à Coulonges sur le stade du Parc et dans le parc du Château. Les conditions d'accueil y sont réunies et la commission logistique, pilotée

par Emmanuel VIVIEN, se prépare pour permettre le meilleur accueil au public, aux bénévoles et aux sportifs.

La commission Intendance est copilotée par Jérôme ROUGER et Samuel AUDURIER pour assurer l'encadrement des bénévoles et conserver les clés de la réussite passée (repas local, soirée festive).

Chaque commission est représentée par un membre de chaque équipe pour impliquer chacun. Et les 200 bénévoles, pour l'installation les jeudi et vendredi, l'organisation le samedi et le rangement le dimanche, seront également mélangés entre les communes pour favoriser les échanges.

A chaque commune d'organiser dès à présent son équipe, mixte et de toutes catégories d'âge, et ses bénévoles, une vingtaine par équipe, pour participer à cette belle aventure qui durant quatre jours a pour but de rassembler. N'hésitez pas à contacter vos relais dans votre commune pour rejoindre votre équipe et porter haut ses couleurs.

Défilé, jeux animés, moments conviviaux sur la journée et la soirée, chacun attend de retrouver le formidable esprit qui a porté les deux premières éditions.

Le bureau de GATINE AUTIZE EVENEMENT

Vos relais à contacter

- Coulonges : Jérôme ROUGER et Christophe GERBEAU
- Ardin : Samuel AUDURIER et Emmanuel VIVIEN
- Beugnon Thireuil : Guillaume JARRIAU
- St Laurs : Denis PEROTTEAU
- Fenioux : Laetitia JOURNAUD
- Saint Maixent de Beigné : Gaël et Franck BERNARD
- Faye sur Ardin : Martine MACOUIN
- Béceleuf : Ghislain BOUTIN
- St Pompain : Valérie GOULARD
- Le Busseau/Scillé : Daniel REAUD



La vie de nos écoles

L'ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE BELLE ÉTOILE

Expédition sous-marine pour l'école Belle Etoile



Jeudi 16 mai, lever matinal pour les enfants de plusieurs classes de l'école Belle Etoile. Rendez-vous à 8h30 à la gare de Niort pour aller à La Rochelle. C'était une première expérience ferroviaire pour beaucoup d'enfants.



Une fois arrivés, direction l'aquarium. Les enfants ont alors bénéficié de différents ateliers en fonction de leur classe. Ils ont également visité l'aquarium et pu admirer les richesses du monde sous-marin.

Retour à 17h00 à la gare de Niort avec de belles images plein la tête.

Et si on exposait le monde marin à l'école ?

Dans le cadre de notre projet d'école autour du monde marin, plusieurs classes de l'école se sont rendues à La Rochelle, en train. Les élèves ont pu visiter l'Aquarium, participer à des ateliers. Les élèves de petite section, eux, ont visité l'aquarium, puis ont pris le bus de mer pour passer l'après-midi à la plage.

Pour compléter les apprentissages lors de notre sortie, les petits et les grands de l'école maternelle ont travaillé en amont et après la sortie autour de cette même thématique. En fin d'année scolaire, ils ont pu présenter leur travail à leur entourage ainsi qu'à d'autres classes, lors d'une exposition : fresque marine, créatures marines, découverte des animaux de l'estran, châteaux de sable, ... bon nombre d'activités nous ont permis de lier arts, écriture et sciences.



La fanfare enflamme l'école Belle Etoile



Dans le cadre du festival « Le jazz bat la campagne », la fanfare « Ceux qui marchent debout » répétait à la salle Colonica. Les enfants de l'école élémentaire ont pu assister à cette répétition.

Grâce à l'enthousiasme des musiciens, les enfants ont vite commencé à danser dans les gradins. Ils ont ensuite envahi la salle avant de rejoindre les musiciens sur scène.

C'était très joyeux et festif avec des musiciens talentueux.

Pompiers en herbe

Madame Bebeau, pompier à Coulonges, est venue faire une initiation aux premiers secours à la classe de CP-CEI de l'école Belle Etoile. Les enfants ont d'abord appris comment agir en fonction de la situation (coupure, brûlure, évanouissement...).

Ils se sont ensuite entraînés à faire des appels pour alerter les secours. Puis ils étaient en situation d'action face à une personne inconsciente. Soit la victime respirait et on la mettait en PLS, soit elle ne respirait pas et on faisait un massage cardiaque. Tous les enfants qui le souhaitaient ont pu tester le massage sur un mannequin.

Cette intervention a permis de réactiver ce qui avait été appris l'année dernière et ainsi ancrer des réflexes chez les enfants.



L'école Belle Etoile se met au ballon ovale !

Les classes de CP-CEI et de CE2-CMI ont bénéficié d'un cycle rugby grâce à l'intervention de Monsieur Bastien Mestois, conseiller technique de la Fédération Française de Rugby. Cette initiation s'est finalisée par un tournoi à Parthenay entre une dizaine d'écoles le mardi 18 juin pour les CP-CEI et le jeudi 20 juin pour les CE2-CMI.

Entre courses, interceptions, passes et blocages, les enfants se sont dépensés sans compter. Fair play et bonne humeur étaient au programme.

La relève du XV de France est assurée !



Sensibilisation au handicap



L'association Unis-cité est intervenue à l'école Belle Etoile. Les enfants des classes de CP-CEI, CE2-CMI et CMI-CM2 ont vécu des ateliers lors desquels ils ont été mis en situation de handicap. Ils ont :

- fait un parcours les yeux bandés guidés par un camarade
- essayé de communiquer en ayant un casque anti-bruit en lisant sur les lèvres ou mimant.
- lu un texte tel que le voit un dyslexique
- écrit de leur «mauvaise main» pour comprendre ce que vit un dyspraxique
- fait un bingo synthétisant différents handicaps.

Grâce à cette immersion les enfants appréhendent mieux le handicap et respectent encore plus la différence.

Visite du musée de la Tour Nivelle

Retour en 1900 pour les élèves de CP-CEI et CEI de l'école Belle Etoile. Les enfants ont enfilé blouse, béret et sabots pour appréhender l'école d'autrefois. Ils ont découvert comment se passait la classe pour leurs arrière-grands-parents. Ils ont testé l'écriture à la plume.

Ils se sont initiés aux anciens jeux des cours d'école : toupie, billes, osselets, quilles. Ils ont pu peindre une toupie ou une quille qu'ils ont gardée.

La journée s'est terminée par un goûter pain beurre chocolat ou confiture et jus de pomme.

Reste à voir si nous utiliserons plus les bons points ou le bonnet d'âne dans les semaines à venir...



Journée nationale du sport scolaire

Après le succès des jeux olympiques le sport reste au premier plan. Mercredi 18 septembre, tous les enfants de l'école Belle Etoile ont participé à la journée du sport scolaire.



Cette journée est l'occasion de créer des liens entre les associations sportives locales et l'école. Ainsi, Cédric Audurier et Tom Rouger du club de football Orée de l'Autize, Edwige Lemerrier de l'association Bulle de yoga, Christophe Tisserond des archers de l'Autize, Pauline Grialou du club de basket de Nieul sur l'Autize (BCNOBC), Sylvain Gaudou du judo Club Sud 85 ont initié les enfants à leur sport respectif.

Les enseignants proposaient des activités complémentaires :

- activités athlétiques et de lutte pour les maternelles
- taekwondo, frisbee golf et escrime bouteille pour les enfants de CP, CE1 et CE2.
- initiation aux handisports pour les élèves de CMI et CM2.

Rentrée culturelle

Mardi 3 septembre, les élèves de l'école élémentaire Belle Etoile ont visité l'exposition « Travaux mêlés » de Christophe Blondeau, Jean-Luc Renaud et Jean-Christophe Roudot.

Les enfants ont vu :

- des peintures d'art abstrait
- des peintures faites à partir de photographies vidéo-projetées
- des photographies de mises en scènes faites à partir de petits objets
- des sculptures

Chaque classe a eu le défi de faire également une mise en scène d'ici la fin de l'année. Sauront-elles le relever ?



La Coulée Verte

Plus d'une vingtaine d'élèves, du CE2 au CM2, se sont levés aux aurores le dimanche 19 octobre 2023 pour participer aux courses scolaires organisées dans le cadre du semi-marathon de la Coulée Verte. Ils sont revenus non seulement avec chacun une médaille pour saluer leur participation mais également avec un chèque de 2 500 € pour financer le voyage scolaire de fin d'année.



Les sciences autrement

Les 2 classes de CMI-CM2 ont bénéficié chacune de 3 demi-journées d'intervention de l'association la Bêta-Pi sur les énergies avec des expériences sur l'électricité, l'énergie photovoltaïque et les éoliennes.



Rencontres USEP

Dans le cadre des rencontres USEP, les élèves des classes de CMI-CM2 ont participé à 3 journées sportives :

- 1 journée au golf de Mazières en Gâtine
- 1 journée de course d'orientation dans la forêt de Secondigny
- 1 journée « jeux aquatiques et jeux collectifs » à Coulonges sur l'Autize



Voyage scolaire dans le Val-de-Loire

Les élèves de CMI-CM2 de l'école sont partis en voyage scolaire du 24 au 26 juin.

Au programme : les visites du Clos Lucé, du château de Chambord, du Domaine de Chaumont sur Loire, de la Maison de la Magie et du château d'Azay le Rideau.

3 jours de temps ensoleillé pour un voyage incroyable dans le temps.



Sortie à Parc Aventure

Magnifique sortie au Parc Aventure de Moncutant-sur-Sèvre pour les CE1-CE2 vendredi 4 octobre!

Pendant qu'un groupe découvrait la faune et la flore de la forêt de Chantemerle au travers d'un jeu de piste, l'autre groupe pratiquait l'accrobranche, une activité mettant en jeu l'appréhension du vide, l'estime de soi, l'entre-aide et la confiance.

Beaucoup d'émotions, de la joie, une météo exceptionnelle, en deux mots : journée parfaite.

Merci à messieurs BREMOND et STRUBHART pour leur disponibilité et leur bonne humeur. Merci également à Pauline et Guillaume qui nous ont accueillis au parc pendant toute la journée !



L'ÉCOLE PRIVÉE NOTRE-DAME

Avec quatre classes de TPS-PS-MS, GS-CP, CE1-CE2 et CMI-CM2 pour 84 élèves en cette année scolaire 2024-2025, nous sommes une école privée sous contrat d'association avec l'Etat. Nous avons à cœur d'accueillir tous les élèves et leurs familles, qu'ils soient croyants ou non.

Grâce à une communauté éducative investie, nous sommes un établissement de « petite » taille mais avec de grandes ambitions pour les élèves qui nous sont confiés.



Travaux

Grâce à l'investissement et au travail des parents d'élèves membres de l'OGEC, nous sommes en plein projet de rénovation et d'embellissement de l'établissement. Cela a commencé l'année passée et se poursuivra sur cette année et les prochaines.

Cross

En partenariat avec le collège Saint Martin (Benet) et les écoles du réseau, nous participons chaque année au cross qui a eu lieu le jeudi 10 octobre. Les élèves du CE2 au CM2 donnent le meilleur d'eux-mêmes pour courir les 1200 à 1800m qui leur sont demandés. Et ils ne déméritent pas : chaque année ou presque les 3 meilleurs élèves (3 filles et 3 garçons) de leur catégorie nous rapportent des médailles. Bravo à tous pour leur détermination !

Projets pédagogiques

Les Incorruptibles, prix littéraire

En partenariat avec le collège Saint Martin (Benet) et les écoles du réseau, nous participons chaque année au cross qui a eu lieu le jeudi 10 octobre. Les élèves du CE2 au CM2 donnent le meilleur d'eux-mêmes pour courir les 1200 à 1800m qui leur sont demandés. Et ils ne déméritent pas : chaque année ou presque les 3 meilleurs élèves (3 filles et 3 garçons) de leur catégorie nous rapportent des médailles. Bravo à tous pour leur détermination !

La Grande Lessive

Cette année, nous avons de nouveau participé au projet artistique « La Grande Lessive ». Composé de réalisations plastiques, ce projet est une installation artistique éphémère, conçue à partir d'un thème commun sur un format A4 avant d'être suspendue à des fils tendus au moyen de pinces à linge. Ce projet bénéficie de l'agrément du ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse depuis 2019. En effet, il permet de développer les pratiques artistiques et les usages du numérique. En octobre 2024, le thème était « pareil / pas pareil ».

Parcours citoyen

APS

Le dispositif « Apprendre à porter secours » (APS) constitue la première pierre du continuum éducatif aux premiers secours du cycle I au cycle 3. Cet apprentissage soutient le développement du sens civique de l'élève en favorisant la connaissance et la maîtrise des règles de prévention et de sécurité. Ainsi, en lien avec la caserne de pompiers de Coulonges, nous avons pu bénéficier d'ateliers permettant la formation aux premiers secours et gestes qui sauvent. Chaque élève a également visité la caserne, posé les questions qu'il souhaitait, est monté dans le camion et a essayé le casque de ces héros du quotidien.



Permis piéton et permis Internet

Le « Permis piéton » pour les enfants est un programme national de prévention du risque piéton. Ainsi, afin de responsabiliser les enfants et leur faire prendre conscience qu'ils sont plus exposés que les adultes aux dangers de la rue et qu'ils doivent développer des réflexes de précaution spécifiques, la gendarmerie de Coulonges a permis à tous les élèves de CE et de CM de passer le « Permis piéton ».

Toujours avec la gendarmerie, une sensibilisation aux dangers d'Internet et des réseaux sociaux a également été faite aux élèves de CM. L'intégralité de la classe de CM a obtenu le permis. Il est nécessaire d'informer et de sensibiliser nos élèves à ces risques lorsque l'on voit comment la société évolue.

Projet d'établissement

Cette année marque la fin de notre projet d'établissement sur la biodiversité. Après avoir travaillé sur le littoral et la flore, nous nous centrons, cette année, sur la faune : découvrir des animaux connus et moins connus, les espèces en danger et l'impact que l'homme peut et doit avoir afin de préserver cette belle planète qui est la nôtre.

Et pour lier théorie et pratique, les élèves de toutes les classes profiteront d'ateliers pédagogiques proposés lors de leurs sorties scolaires.

Ces sorties sont possibles grâce à l'investissement des enseignantes toujours à la recherche du bien-être



de leurs élèves. L'objectif est de permettre aux enfants de maintenir leur curiosité, de les rendre acteurs de leurs apprentissages, de leur donner l'envie d'apprendre et de se questionner, de s'informer, de chercher, de découvrir.

Le coût de ces sorties est principalement pris en charge par l'association de l'APEL qui reverse une partie de l'argent récolté tout au long de l'année afin de limiter le montant demandé aux familles. Les parents bénévoles sont très investis dans la vie scolaire de leurs enfants et de l'école.



Portes ouvertes :

N'hésitez pas à venir nous rencontrer lors de nos portes ouvertes le vendredi 28 mars 2025 de 16h à 19h.

Inscription tout au long de l'année dès 2 ans (révolus au 1er septembre 2024).

Mme Laure MOUTSILA - Ecole Notre-Dame - 4, rue du Couvent - 79160 Coulonges sur l'Autize - 07.66.34.87.69

Nous continuons d'entretenir les potagers que nous avons mis en place l'an passé. C'est un vrai plaisir pour tous de voir la Nature s'éveiller sous nos yeux et une immense joie pour les enfants de voir pousser ce qu'ils ont planté.

Nous avons travaillé avec le SICTOM pour respecter le tri des déchets. Au travers d'ateliers, nous avons pu comprendre l'intérêt de trier les déchets et nous nous sommes entraînés.

Par ailleurs, nous avons également pu manipuler le camion poubelle.



LE COLLÈGE HENRI MARTINEAU EN 2024...



Fort d'environ quatre-cent-cinquante élèves, le collège Henri Martineau de Coulonges, qui accueille nos adolescents, a connu une année 2024 du renouveau.

En effet, à l'instigation des enseignants d'EPS, un séjour à la montagne a de

nouveau été proposé aux élèves de 5^e durant lequel ils ont pu s'adonner aux joies de la randonnée, du ski, de la vie en collectivité et à la découverte d'un milieu naturel bien éloigné de leur quotidien.



Aussi, après les années COVID et les restrictions budgétaires rendant difficiles voire impossibles les longues sorties scolaires, les élèves des quatre classes de 3^e ont pu réaliser une escapade sur deux jours dès le mois de janvier dans le cadre des cours de français et d'histoire mais également de leur parcours Avenir : une première journée consacrée à la visite du site d'Oradour sur Glane et de la maison natale de Jean GIRAUDOUX à Bellac (devenue « La Digitale », musée interactif autour de la vie et de l'œuvre de l'écrivain), puis une soirée jeux au centre d'hébergement du Loup Garou à Lezay ; puis une matinée tournée vers le monde de l'entreprise avec découverte des sites de Vinci Autoroute, Poujoulat, des carrières Kléber-Marceau à Mazières ou de l'entreprise d'usinage numérique ACNO à Clavé.

Mais renouveau aussi de la cour de récréation qui, grâce aux Brigades Vertes et à des enseignants dévoués, a retrouvé des couleurs et des espaces végétalisés.

A noter également que l'APE (Association des Parents d'Elèves), qui avait connu une période de sommeil, a repris avec énergie ses activités.

Les élèves de tous niveaux ont participé à des activités qui ont permis à certains de s'illustrer sur le plan départemental ou académique, qu'il s'agisse des sportifs de l'UNSS, des élèves latinistes de 3^e, des journalistes en herbe ou des 6^e-5^e en mathématiques.

Certains ont passé des certifications en informatique (PIX), en anglais (Evalang), d'autres ont passé l'ASSRI ou ASSR2, d'autres enfin ont pu bénéficier de la formation aux gestes de premiers secours (PSCI).

Quant aux résultats du DNB, le taux de réussite y est de 93,5 % (dont 88 % de mentions) et les élèves ont globalement obtenu l'orientation qu'ils avaient préparée, au moyen de stages en entreprise, du traditionnel Forum des Métiers, auquel on peut ajouter la sensibilisation au métier de pompier (pompier volontaire ou JSP) et aux métiers de l'armée...

Les enfants sont encadrés par une équipe très stable, même si des retards de nomination (en français et en technologie) ont à nouveau été à déplorer les premières semaines de la nouvelle rentrée. La réforme des cours de français et de mathématiques (groupes de besoins) est mise en place et l'année scolaire va sans doute passer encore une fois très vite.

Signalons enfin l'arrivée d'un nouveau chef de cuisine, Alexis C o n d u c h é , qui remplace Stéphane Gaudin parti à la retraite.



L'AMICALE

L'association de théâtre L'Amicale est toujours très active au sein de la commune avec environ 130 adhérents.

Voici une petite rétrospective de l'année écoulée avec tout d'abord plus de 770 personnes qui sont venues applaudir la vingtaine d'acteurs. Cette saison 2024 était sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur.

Notre voyage organisé a eu lieu le dimanche 7 juillet à l'Île Madame le matin, suivi d'une visite guidée appréciée de la citadelle de Brouage l'après-midi. Une belle journée ensoleillée qui a ravi chacun d'entre nous avec le traditionnel « pique-nique ». Elle s'est terminée au terrain de sable pour un dernier verre avant de se quitter.

En septembre, la réunion de rentrée théâtrale a eu beaucoup de succès si on peut dire puisque ce sont environ une trentaine de jeunes de 6 à 17 ans qui souhaitent jouer ou rejouer lors de l'Arbre de Noël de la commune ainsi qu'en première partie au mois de mars.



Ils étaient donc entre dix et quinze enfants à jouer une pièce le samedi 21 décembre pour l'Arbre de Noël et ils seront une vingtaine d'adolescents à vous présenter deux pièces en première partie en mars.



Ces jeunes prennent plaisir à jouer et ça se voit sur scène !

Puis sera présentée par onze acteurs la pièce « Au bal des escargots » de Jean-Claude Martineau, comédie en trois actes. Petite info : cette pièce a déjà été jouée en 2020 mais seulement pour deux dates en raison du confinement qui a suivi. La troupe tenait à la rejouer !



Vous pourrez venir nous applaudir les samedis 8, 15 et 22 mars à 20h30, les dimanches 9 et 16 mars à 14h30 ainsi que le vendredi 21 mars 2025 à 20h30.

Une soirée de clôture sera organisée pour tous les adhérents de l'association le samedi 29 mars 2025.

La date du prochain voyage sera annoncée lors de notre assemblée générale du samedi 11 janvier 2025. L'adhésion à notre association permet d'être invité à toutes nos manifestations (repas, voyage...).

Les membres du bureau actuel :

- Amandine Guérineau, *présidente*
- Marie Durand, *vice-présidente*
- Elise Morillon, *trésorière*
- Vincent Bizon, *trésorier adjoint*
- Anne Mudet, *secrétaire*
- Magalie Huré, *secrétaire adjointe*

Membres : Luc Arquis, Gilles Lafontaine, Julien Marais, Nathalie Renoux et Émilien Tapin.

Pour tous renseignements : **06 76 17 78 78**

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025 !

LES ANCIENS COMBATTANTS ET LES SOLDATS DE FRANCE

Cette association a pour mission de commémorer l'armistice du 11 novembre 1918 et la victoire du 8 mai 1945.

Ces cérémonies se déroulent en deux parties : un moment de recueillement à l'église (en ce moment à la salle des fêtes) puis un défilé dans les rues jusqu'au monument aux morts avec discours de Madame le Maire, dépôt de gerbe, lecture d'une lettre de poilu ou d'un poème. S'ensuit un vin d'honneur offert par la municipalité.





Bien des dates existent dans l'année pour commémorer des faits d'armes, des grands hommes, des combattants et le sacrifice de victimes civiles et militaires. Il existe ainsi onze journées nationales. En voici quelques unes :

- Le 19 mars : journée nationale de souvenir et de recueillement pour les victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc (trois habitants de la commune ont participé à ce conflit). Cette date correspond à l'arrêt des hostilités le 19 mars 1962.
- Le dernier dimanche d'avril : journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation. Cette date a été choisie pour sa proximité avec l'anniversaire de la libération de la plupart des camps de la mort.
- Le 8 mai : célébration de la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie le 8 mai 1945.



Enfin une quatrième date un peu moins connue peut-être, le 2 mai : fête nationale de Jeanne d'Arc et du Patriotisme. Nous vous parlerons d'autres dates dans un prochain bulletin...

Pour les personnes qui veulent rejoindre l'association pour participer au devoir de mémoire, contacter le Président Patrice Royer au **05 49 06 13 73**.

LA BEUGN'AISE

Chers habitants de notre belle commune,

Au travers de cet article, nous parlerons de l'association la « Beugn'aise », association qui a pour but de rassembler les habitants autour d'initiatives conviviales et enrichissantes. Grâce à l'engagement de ses membres, cette association contribue à faire de notre village un lieu où il fait bon vivre. Récemment, lors de l'assemblée générale du 25 février 2024, nous avons eu l'occasion de saluer le travail des membres sortants et d'accueillir le nouveau bureau, qui a une nouvelle fois relevé le défi avec enthousiasme. Un grand merci à ceux qui ont décidé de passer le relais et à ceux qui continuent l'aventure. La clôture de cette assemblée s'est faite dans la bonne humeur, autour d'un casse-croûte bien mérité, symbole de la convivialité qui règne au sein de l'association.



L'engagement des bénévoles de la « Beugn'aise » s'est également illustré le 17 mars 2024 lors de la matinée de ramassage des déchets, en collaboration avec les autres associations de la commune. Un grand bravo à tous les participants ! Grâce à votre mobilisation, entre 100 et 150 kg de déchets ont été ramassés, contribuant ainsi à

maintenir notre commune propre et agréable. S'il est rassurant de voir notre village épargné par les incivilités, il reste toutefois un point noir, dans la commune, qui persiste : le pont de l'ancienne ligne de chemin de fer à Faur, où des dizaines de tonnes de déchets s'accumulent depuis des années. Cette tâche est trop importante pour notre modeste manifestation.

Le 14 juillet 2024, malgré une météo capricieuse, l'association a su maintenir l'esprit festif lors de sa journée dédiée aux jeux pour les enfants et au traditionnel concours de palets. Les enfants ont pu s'amuser, tandis que les adultes ont apprécié un repas préparé avec soin par Vivien et son équipe. Les conditions climatiques ont découragé un grand nombre de joueurs de palets, mais l'ambiance conviviale était tout de même au rendez-vous !

Pour clôturer ces deux événements, un vin d'honneur a été offert par le conseil municipal.

La 3^{ème} édition de la course de caisses à savon, le 10 août 2024, a également été un moment fort de l'année. Nous sommes fiers de cette manifestation ! Elle fait rayonner la commune sur son territoire. Avec 16 bolides magnifiquement décorés, la journée a attiré entre 2500 et 3000 spectateurs, ravis d'admirer les descentes audacieuses.



Bien que la journée ait été marquée par l'accident d'un des concurrents, la passion et l'enthousiasme des participants ont fait de cet événement un succès. Pendant cette journée nous avons pu apprécier différentes festivités telles que les expositions de collectionneurs, le jeu gonflable pour enfants et l'animation par la bandas « El Gruppetto » pendant le déjeuner. A l'issue de la journée et du dîner, l'orchestre « Eclipse » a clôturé la soirée dansante dans la joie et la bonne humeur.

Le 16 novembre 2024, en remerciement de l'organisation de la course de caisses à savon, l'association « Beugn'aise » a invité ses bénévoles pour un dîner dansant animé par DJ « ALLSTARS ».

Nous tenons à remercier chaleureusement tous nos partenaires, sans qui ces événements n'auraient pas pu avoir lieu. Un grand merci également à la mairie pour son soutien et ses autorisations, qui sont essentielles à la bonne marche de nos activités.

Enfin, un immense bravo à tous nos bénévoles ! Votre disponibilité, votre enthousiasme et votre dévouement font de vous les véritables héros de la « Beugn'aise ». Vous êtes les artisans de ces moments mémorables et votre engagement est précieux pour notre commune.

**A VOS AGENDAS : 4^{ème} ÉDITION en 2026
EN ROUTE POUR 2025**

Pour cette nouvelle année, nous prenons un peu de recul sur la principale manifestation et laissons la place à GATINE AUTIZE ÉVÉNEMENT pour l'organisation de l'Intervillages qui aura lieu le samedi 30 août 2025.

LE CLUB DE LA GAÏETÉ

Pour les nouveaux habitants, voici un petit historique.

En 1976, les clubs du 3ème âge naissent ici et là.

M. Raoul Bouniot, alors maire de la commune, lance à son tour le « Club de la Gaïeté »

M. Paul Rouet sera le 1er président, puis les présidents se succèdent : Mme Odile Charrier, M. François Brianceau, Mme Yvette Talon, puis Mme Paule Marty.

Le club reste cependant un petit club, avec entre 30 et 50 adhérents au plus fort de son éclat.

À présent, le club compte 40 adhérents, les jeunes retraités constituant le vivier principal.

Nous sommes un club de loisirs pour seniors, un espace de partage.

Nous nous retrouvons le vendredi après-midi, de 14h à 17h30. Les diverses activités permettent à chacun d'y trouver son compte, selon ses attentes et ses envies. Parties de pétanque si la météo le permet, parties de belote et autres jeux de société sont possibles.

Nous organisons deux concours de belote dans l'année.

Nous nous retrouvons pour des pique-niques en juin, sur des lieux de visite de monuments ou autres, et partageons un repas annuel au restaurant.



Si la dernière fois nous arborions en rose le thème du petit village gaulois d'Astérix et d'Obélix, il nous faudra cette fois-ci redoubler d'imagination pour porter haut et fort la couleur marron choisie dans le chapeau par le représentant de la Beugn'aise lors de la soirée des remises des couleurs.

La « Beugn'aise » compte sur vous pour constituer une équipe de 20 joueurs et 20 bénévoles.

Ensemble, continuons à faire vivre la « Beugn'aise » et à bâtir une communauté dynamique et solidaire !

Avec toute sa gratitude, l'équipe de la « Beugn'aise » vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, et surtout prenez soin de vous et de vos proches.

Gaël BERNARD

tél : 06 19 37 66 72

Président de l'association « Beugn'aise »

Le pique-nique, offert cette année par le club, nous a conduits à Nieul sur l'Autize, dans un cadre magnifique. Le beau temps était au rendez-vous, de même que les écrevisses à la mayonnaise apportées par Marie-Claude et Jean-François pour l'apéritif.



Nous n'oublions pas de déguster la bûche de Noël, de tirer les rois en janvier, et, la plupart d'entre nous étant de tradition vendéenne, nous fêtons Pâques avec la tarte aux pruneaux et la brioche !!!

Toutes ces activités se déroulent bien sûr dans une très bonne ambiance, et une belle amitié.

En effet, dès la retraite, reconstruire des liens sociaux concourt à une bonne santé mentale !!!

Nous recrutons... Venez nous rejoindre !

Nos chers disparus

Marie-Madeleine Pimparé (née Bacle) est née le 02 février 1921 au village de la Bruyère. Ses parents sont agriculteurs, métier qu'elle continuera en épousant Eugène.

Madeleine a traversé le dernier siècle avec la guerre et toutes les avancées technologiques et sociales, dont le permis de conduire, qui donnait aux femmes d'agriculteurs une grande indépendance.

Elle aimait cultiver les fleurs. L'art du chant est une passion qu'elle entretenait encore à 100 ans !

Elle a toujours vécu dans sa maison, en autonomie très longtemps.

Au cours d'un repas, en 2016, Madeleine attendait encore le signal pour pousser les refrains de sa jeunesse ! Malgré ses 95 printemps, tout était parfait : la mémoire, la voix, le souffle... aucune défaillance !!!

Madeleine est décédée en mars, à l'âge de 103 ans.



L'ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE « LA FRATERNELLE »

Le Président, les membres du conseil d'administration ainsi que les trente sociétaires de l'ACCA vous souhaitent une très bonne et heureuse année 2025 !

La saison de chasse 2024/25 est en cours. Le petit gibier est au rendez-vous et notamment son gibier roi : le lièvre. Même si seuls cinq chasseurs ont eu la chance de pouvoir en mettre un dans leur gibecière, beaucoup ont été observés, et certains ont même fait l'objet de magnifiques loupés... Le grand-gibier (cerf, chevreuil et sanglier) est aussi bien présent mais à l'heure où ces lignes sont écrites, le prélèvement se limite à un chevreuil lors de la première battue.

L'opération de réintroduction du faisan commun, menée conjointement avec les territoires de chasse voisins de Saint Laurs, Ardin, Béceleuf, Fenioux, Cours, Surin, Faye sur Ardin, Xaintray et Champdeniers regroupés au sein du Groupement d'Intérêt Agro-Sylvo-



Cynégétique « GIASC des vallées de l'Autize et de l'Egray », suit son cours. Le comptage des coqs, réalisé comme tous les ans début avril, fait apparaître une hausse de la population. Malheureusement le printemps très humide qui a suivi a fortement mis à mal la reproduction. Les effectifs ne sont pas encore suffisants pour pouvoir prélever des faisans, mais grâce à une nouvelle réintroduction de 200 oiseaux l'été dernier, à l'assiduité de nos piègeurs, aux aménagements réalisés en partenariat avec les agriculteurs ou les plantations de haies, une réouverture de la chasse de ce beau gibier approche. Ce fut d'ailleurs le cas cette saison sur la commune de Cours qui, après Faye sur Ardin et Xaintray, voit sa population de faisan sauvage devenir chassable.

Les travaux de réhabilitation du bâtiment du « terrain de sable » mis à disposition par la municipalité sont terminés. Nous disposons donc d'un joli local pour nous réunir avant et après la chasse. Ce dernier a été inauguré le 30 juin dernier en présence de Mme Le Maire et des membres de l'ACCA.

Cette même journée, l'ACCA organisait pour la première fois un repas champêtre où l'on a pu déguster, entre autres, des grillades de cerf. Cette journée très festive et ensoleillée fut également animée à la surprise générale, par la batucada Os Bombos ! Suite au succès de cette manifestation, il a été décidé de la reconduire. Un nouveau repas champêtre aura donc lieu le dimanche midi 29 juin 2025.

Notre traditionnel repas dansant s'est tenu le 13 octobre dernier. L'ambiance étant comme toujours au rendez-vous, cette soirée, ouverte à tous, sera probablement reconduite le samedi 12 octobre 2025.

**Encore meilleurs vœux
à toutes et à tous !**

Contacts :

Thierry DEBORDE (Président) :
06 80 51 28 73 ou

Jérémy RENOUX (Vice-président) :
06 73 85 01 78



LE FOOTBALL CLUB JEUNES ORÉE DE L'AUTIZE

Nouvel élan pour le groupement de jeunes de l'Orée de l'Autize

Après avoir fêté ses 20 ans en juin dernier, l'Orée de l'Autize se donne de nouveaux moyens pour assurer l'encadrement de l'ensemble des jeunes footballeurs de nos communes.

Depuis le début de saison, Cédric AUDURIER est salarié à mi-temps au service du FCJOA, avec pour mission d'assurer l'organisation sportive de l'association. L'investissement d'une personne locale permet de s'engager sur du travail sur le long terme pour structurer de la meilleure des manières l'ensemble de nos 200 licenciés.

Tom ROUGER est également arrivé au sein du Groupement en tant qu'apprenti en Brevet de Moniteur de Football. Une opportunité pour lui et pour le FCJOA, permettant d'accélérer la mise en place d'actions concrètes dès cette saison. De l'uniformisation d'un plan de formation pour nos jeunes à la mise en place de stages pour les vacances scolaires, leur disponibilité permettra d'accompagner la trentaine de bénévoles toujours aussi précieux dans l'encadrement de l'ensemble des équipes. La formation des éducateurs sera également l'un des chantiers de cette fin de saison.

Ce projet renforce un peu plus les liens entre les trois clubs du canton FC Autize, Buslaur's Thireuil et FC Plaine Gâtine, tous concernés par sa réussite.

La structuration du Groupement doit nous conduire progressivement à une montée en niveau de nos jeunes footballeurs. Viser les hauts de tableaux des championnats de première division dans chaque catégorie est un objectif pleinement réalisable au regard du potentiel de nos jeunes. Pour viser un peu plus haut à l'avenir ?



Nos U17 sont encadrés par Cédric AUDURIER et Hugues AUDURIER, les U15 par Tom ROUGER et Maël MARC.

Thierry BEAUBEAU encadre la catégories U13, Cyril HAYE et Julien MOUSSET nos U11.

Pour nos plus jeunes pousses, Cédric et Tom accompagnent Jean DUTRIAS et l'habituel Cali, accompagnés des parents volontaires.



Alain RENOUX et Thierry BEAUBEAU, dirigeants au sein du FCJOA depuis sa création, ont été mis à l'honneur cette saison par la Ligue Nouvelle Aquitaine avec une remise de médaille en novembre.

Après avoir reçu à Ardin la journée départementale féminine le 26 octobre, avec une marche au profit d'Octobre Rose, de nouvelles actions et manifestations seront conduites tout au long de la saison, entre stages de foot en décembre, février et avril, concours de pétanque et journée du club en juin

La dynamique est en place, tous les bénévoles souhaitant nous rejoindre sont toujours les bienvenus pour poursuivre la belle aventure, où l'état d'esprit convivial et collectif est essentiel.

Pour le FCJOA, Jérôme ROUGER et Pascal GEFFARD

LE FOOTBALL CLUB AUTIZE



Fort d'une première année d'existence en tout point remarquable, le Football club Autize se devait pour cette saison 2023-2024 de confirmer tous les espoirs entrevus lors du précédent exercice.

Tout d'abord, après des mois de concertations et d'échanges, l'inter-saison permet, en relation avec l'association de l'Orée de l'Autize et les clubs seniors de Buslaur's Thireuil et du

FCPG, de poser les fondations pour la création du tout nouveau Groupement de Jeunes.

Principale nouveauté de ce dispositif, l'enregistrement des licences des enfants et des éducateurs au sein de l'un des clubs seniors.

Ainsi, le FCA a vu ses effectifs passer en une saison de 150 à 350 licenciés.

Comme l'an dernier, l'implication et l'engagement mis par les joueurs, les staffs et les dirigeants, permirent de démarrer les différents championnats dans de bonnes dispositions.

Bien que novice pour cette première année en région, l'équipe lère sut relever le défi pour terminer à une probante 5° place. La Réserve A, quant à elle, découvrait également le niveau supérieur, en Départementale 2. Malgré

des résultats mitigés, l'objectif du maintien était assuré avec une honorable 8° place. La 4° Division assurait un maintien rapide et terminait sur le podium à une très belle 3° place. Après une lère phase quasi parfaite, la 5° Division finissait

la seconde phase en milieu de tableau.

Le loisir, en entente avec l'USAV, se comportait également très bien. Au sein d'un championnat disputé, c'est à une brillante 5° place que la saison se concluait.

Le Futsal n'étant pas en reste, l'équipe terminait en milieu de classement de 2° Division pour sa première année d'existence, accompagnée qu'elle le fut tout au long de la saison de l'équipe Futsal loisir.

Cerise sur le gâteau, grâce à notre équipe lère, la fin de saison permit de revivre de nouveau de folles émotions. Après un parcours héroïque, comprenant pas moins de 7 déplacements, le club eut le privilège de recevoir le 1/4 de finale de la Coupe de Nouvelle Aquitaine contre nos voisins de Parthenay. Après un match âpre, le sort de la partie se jouait aux tirs aux buts. Devant un public venu en nombre, l'équipe arrachait la victoire pour basculer vers une 1/2 finale historique. Malheureusement, le parcours s'arrêtait brutalement. Face à une belle équipe de Mauléon, la séance de tirs aux buts ne nous était cette fois-ci pas favorable. Malgré tout, l'équipe pouvait être fière du parcours accompli... la soirée ne se finissant que très tard avec les vainqueurs du jour.

Tout le mérite de cette saison revient bien entendu aux joueurs et aux staffs mais au-delà du succès sportif il s'agit bien une nouvelle fois d'une réussite collective.

Félicitations donc à l'ensemble de nos dirigeants, éducateurs, membres actifs, pour l'organisation chaque week-end des compétitions (traçage, buvette, arbitrage, nettoyage), des



manifestations du club (soirée bières et brasero, journée des Légendes, Galipop et marche des Montfortains).

Remerciements également tout particuliers à nos municipalités pour leur écoute et leur accompagnement tout au long de l'année dans l'entretien de nos terrains et l'amélioration de nos infrastructures (ex : passage à l'éclairage leds,...)

Enfin, nous sommes une nouvelle fois très reconnaissants de la confiance accordée par nos partenaires. Grâce à leur fidélité et leur engagement, ils nous permettent de pouvoir bâtir pour le futur. Ainsi, en deux ans, des investissements lourds ont eu lieu tant au niveau du matériel sportif que dans l'acquisition de nouveaux équipements. Nos différents sites se structurent, s'équipent, s'embellissent, pour pouvoir accueillir dans les meilleures conditions nos seniors mais également les jeunes pousses du Groupement de Jeunes.

Pour cette nouvelle saison les défis ne manquent pas :

- Avant tout, maintenir l'ensemble des équipes seniors à des niveaux de pratiques cohérents et intéressants pour l'ensemble des licenciés,
- Continuer à investir sur la formation des plus jeunes,

- Travailler sur l'identité du club et de ses valeurs,
- Poursuivre les actions menées pour structurer le club tant au niveau sportif, associatif que sociétal,
- Accompagner le Groupement de Jeunes dans sa structuration (dispositifs RTJ et apprenti) et dans son fonctionnement au quotidien (sportif, administratif et financier).

Comme les précédentes saisons, l'ensemble des sites sera utilisé par les compétitions et nos manifestations seront organisées sur l'ensemble de nos communes.

Sept équipes sont engagées dans différents championnats :

- Seniors R3 (Ardin)
- Seniors D2 (Coulonges sur l'Autize)
- Seniors D4 (Coulonges sur l'Autize)
- Seniors D5 (Saint Maixent de Beugné)
- Loisir en entente avec l'USAV (Saint Hilaire des Loges) engagée en championnat de Vendée (Saint Pompain)
- Futsal Championnat (salle Coulonges sur l'Autize)
- Futsal Loisir (salle Coulonges sur l'Autize)

Des manifestations sont d'ores et déjà programmées

- Soirée « bières and brasero » à Saint Maixent de Beugné : 12 avril 2025
- Vide grenier de Coulonges sur l'Autize : 28 juin 2025
- Galipotés à Ardin : 5 juillet 2025

Difficile de mettre à votre disposition la liste des matchs dans cet article. Alors, n'hésitez pas à venir nous voir jouer sur les terrains en vous inscrivant sur nos réseaux sociaux :

Facebook « FCA – Football Club Autize »,

GYM LOISIR

Notre association Gym Loisir de St Maixent de Beigné reconduit son année sportive avec son animateur, Pierre Chaudron, diplômé depuis 2005 d'un BPJEPS : Spécialité Activités gymnastiques, de la forme et de la force...



Mail : gymloisir79@gmail.com

Tél : 07-82-18-40-69



Depuis le 09 septembre 2024, nous poursuivons nos programmes, les lundis de 18h à 19h pour le sport santé, les lundis de 19h à 20h pour le challenge fitness, et les jeudis de 9h30 à 10h30 pour la gym bien vieillir.

La cotisation annuelle 2024/2025 s'élève à 96 €, avec accès à tous les cours à partir de 18 ans.

Notre bureau est composé de 9 personnes :

- La Présidente : Nicole Lafontaine
- La vice-présidente : Monique Toudert
- La trésorière : Céline Gallais
- La secrétaire : Liliane Courtin

Les membres : Françoise Bordier, Elisabeth Boulay, Geneviève Brianseau, Julie Goupil, Paule Marty.

BEUGNÉ PATRIMOINE

Notre association patrimoniale est entrée cette année dans une nouvelle dimension !

Après avoir œuvré les années passées sur le petit patrimoine de la commune (pompe, borne Michelin, lavoirs, grilles du cimetière, ponts...) ou sur le bâti un peu plus majestueux (calvaire), les bénévoles ont mis la main cette année à un bien plus conséquent chantier : la rénovation de la nef de l'église, dont la charpente et la toiture ont été entièrement refaites en juin-juillet.

Rien que cela ! Et il faut dire qu'ils n'ont manqué ni de cœur à l'ouvrage ni d'efficacité au fil des journées consacrées à ce bâtiment, en février, en août (pour un chantier convivial de trois jours les 29, 30 et 31), en novembre (deux jours consécutifs les 15 et 16), sans compter les heures supplémentaires passées à préparer les chantiers par nos retraités. Résultat des opérations : des murs piquetés de haut en bas pour les débarrasser de la couche de ciment (en bas) et d'enduits parfois bien durs à faire disparaître même au burineur électrique (sur la partie haute). En un mot le terrain a été



préparé pour qu'une entreprise puisse prendre le relais et refaire un enduit propre et clair sur les murs de l'édifice, qui pourront accueillir ainsi à nouveau les toiles restaurées du Chemin de Croix (voir l'article à la rubrique Evénements).

L'association remercie encore une fois le Crédit Agricole qui, par la subvention versée en 2023, lui a permis d'acquérir du matériel pour travailler sérieusement, mais également tous ceux qui ont aidé d'une manière ou d'une autre à la réalisation de ces chantiers, par le prêt de matériel professionnel, la gestion des repas, les encouragements...

Signalons aussi qu'au cours du mois de juin, des travaux de rénovation de peinture ont été réalisés sur les grilles du cimetière et du calvaire et qu'avec le concours actif d'une équipe d'employés du Crédit Agricole de La Rochelle venus en journée de cohésion, le lavoir de la Rulette a été nettoyé et les murs de celui de la Mornière remontés. J'allais oublier deux séances de plantation en février et en décembre.

Merci donc à tous, adhérents, sympathisants, bénévoles.

Les dons à la Fondation du Patrimoine pour aider à la restauration de l'église sont toujours possibles (déductibles des impôts à 75 %) et notre association peut également recevoir vos contributions (déductibles des impôts à 66%). Pensez-y. C'est aussi un moyen de défendre le patrimoine de notre jolie commune et de le préserver pour les générations futures.



INTERSOCIÉTÉ

L'Intersociété se compose de cinq associations dont le siège social est sur la commune de Saint Maixent de Beigné. Ce sont l'Amicale, l'ACCA la Fraternelle, la Beugn'aise, Beigné Patrimoine ainsi que le club de la Gaieté.

Ce regroupement permet d'effectuer l'achat de matériel en commun tel que tables, chaises, remorque frigo, tivoli, etc. Cela permet à chaque adhérent de chaque association de bénéficier de tarifs préférentiels sur la location de tout ce matériel.

Tous les ans, nous organisons une seule manifestation, la « Marche des Écoliers », dont le but est de récolter des fonds pour l'acquisition de ces équipements.

D'ailleurs, cette année nous avons pu faire l'achat d'une centaine de chaises neuves. Nous avons acquis également une vingtaine de tables pliantes d'occasion, grâce à la malice de certains de nos membres que nous remercions.

Le samedi 7 septembre a donc eu lieu la traditionnelle « Marche des Écoliers ». Le départ a été donné au terrain de sable, dans le bourg de Saint Maixent de Beigné et l'apéritif a été servi à la Bazinière par le club de la Gaieté. Puis direction le village de Champolan où nous avons été accueillis par l'ACCA La Fraternelle pour les entrées. Tous les marcheurs ont repris le chemin pour rejoindre le village de La Bruyère



où étaient préparées les assiettes de grillades/moquettes par la Beugn'aise. Puis le parcours a continué en direction des Champs Francs à l'atelier de Benoît Renoux, pour déguster fromage et dessert sous l'égide de Beigné Patrimoine. Enfin, joyeux et festifs, nos marcheurs sont arrivés à la dernière étape au local de la chasse pour le café et le pousse café servis par l'Amicale.

Ce parcours a été découvert par environ 170 marcheurs débutants ou confirmés. En 2025, cette marche aura lieu le samedi 06 septembre.

TARIF POUR LA LOCATION DU MATÉRIEL DE L'INTERSOCIÉTÉ

	Buvette 15 x 3 m	Remorque frigo
Membre Intersociété	20 €	50 €
Habitants de Saint-Maixent-de-Beugné hors Intersociété	35 €	80 €
Autres	55 €	150 €

Pour toute autre information sur cette association contacter Benoit Renoux au **06 02 14 88 96**.

L'Intersociété vous souhaite une très belle année 2025.

LA BOUTIQUE SOLIDAIRE DU SECOURS CATHOLIQUE

Une équipe de bénévoles du Secours Catholique vous accueille pour réceptionner vos généreux dons tous les mardi matin de 9h30 à 12h, et les 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois de 14h30 à 17h.

Nous remercions tous les bienfaiteurs pour leurs dépôts de dons ou leurs acquisitions (vêtements, vaisselle, bibelots) en bon état ; en agissant ainsi ils soutiennent les personnes dans le besoin.

Deux braderies sont organisées, une au printemps et une en automne.

Une loterie d'enveloppes gagnantes est organisée début décembre et sur le marché de Noël.



La Boutique Solidaire du Secours Catholique
24 Rue de Parthenay
79160 Coulonges sur L'Autize

LES RANDONNEURS DE BEUGNÉ

Comme tous les ans les randonneurs et randonneuses sont bien au rendez-vous avec bonne humeur et bon train.

Ils respectent les horaires d'arrivée (soit 13h45) et de départ, pour les circuits choisis sur place.

Au retour un petit goûter est fourni par deux personnes dans une très bonne convivialité.

Ce rassemblement est ouvert à tous.

Ce n'est pas une association. Chacun engage sa propre responsabilité civile.



LES RÉJOUISSANCES

Feux de Saint Jean

Comme c'est encore la tradition chez nous, les villageois se sont retrouvés pour la Saint Jean autour d'un repas partagé pour un bon moment de convivialité permettant aux nouveaux arrivants de se faire connaître.

Qui dit Saint Jean dit feu, allumé cette année pour la soirée du bourg par Jean Renoux et Jacqueline Michaud, avant d'être encerclé par une joyeuse farandole, prémices d'une soirée de musique et de danse.

Un autre rassemblement a eu lieu à la Maison Neuve pour les habitants des hameaux, autour de grillades et de la piscine pour le bonheur des plus jeunes.



Retour de tableaux restaurés

Dans le cadre du chantier de rénovation de l'église, la municipalité a entamé une campagne de restauration du Chemin de Croix (XIX^e), sous l'impulsion de Jean-Louis Guérit, natif de la commune. Par le biais de l'association nationale « Urgences Patrimoine » et de sa Présidente Alexandra Sobczak, deux des quatorze tableaux ont été restaurés (gratuitement pour la commune) par un atelier de Paris 15^e (en la personne de Mme Véronique Moreau).

Cinq de plus ont d'ores et déjà été confiés à d'autres spécialistes pour être restaurés dans les mêmes conditions pour les finances communales : deux d'entre eux vont partir dans un atelier de Challans et trois autres ont rejoint chacun un atelier de restauration de région parisienne. C'est donc grâce à cette opération la moitié du Chemin de Croix de notre église qui va avoir retrouvé ses couleurs et nous espérons bien que la deuxième partie pourra subir ce même heureux sort.

Une petite cérémonie en présence du Père Zlatev,

curé de la paroisse, des représentants de la Fondation du Patrimoine et d'Urgences Patrimoine, ainsi que de Mme Gaëlle Couton, restauratrice à Challans, a eu lieu le 2 novembre pour la réception des deux premières toiles (avec explication du travail réalisé grâce à un diaporama fourni par Mme Moreau), qui avec leurs semblables pourront retrouver place un jour dans l'écrin de la nef restaurée elle aussi.



Arbre de Noël

Et puis bien sûr, précédé par le spectacle théâtral des plus jeunes de l'Amicale, le Père Noël est passé en avance à Saint Maixent de Beugné le 21 décembre, pour le goûter traditionnel de la commune durant lequel les plus jeunes ont reçu un petit présent et les aînés quelques douceurs.



TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

DOSSIERS EN COURS 2024

Scène extérieure

A la demande de plusieurs associations de la commune, une couverture en bois a été montée au-dessus de l'espace scénique délimité sur le parking de la salle des fêtes. Cette réalisation, à l'usage de différentes manifestations pouvant avoir lieu durant la belle saison à Saint Maixent de Beugné, a été conçue par l'entreprise Renoux aux frais de la commune et montée avec le concours des bénévoles de la « Beugn'aise ». Coût : 5500 € TTC



Réserve incendie de Champollan



Un aimable propriétaire, M. RIFFÉ, a accepté de mettre un terrain à disposition pour l'installation nécessaire de cette réserve incendie, sur un secteur qui n'était pas encore protégé. C'est chose faite .

Les travaux de terrassement et la mise en place de l'outré ont été assurés par l'entreprise CHAIGNEAU.

Coût : 13 500 € TTC

Local de chasse

Une partie des locaux sis sur le terrain de sable est utilisée depuis quelque temps par l'ACCA « La Fraternelle ». L'association a exprimé le désir de rénover l'intérieur de ce bâtiment pour en faire un local accueillant et fonctionnel. Ce sont donc les chasseurs eux-mêmes qui ont effectué les différents travaux, les matériaux (pour murs intérieurs et plafond) étant pris en charge par la commune.

Avant



Après



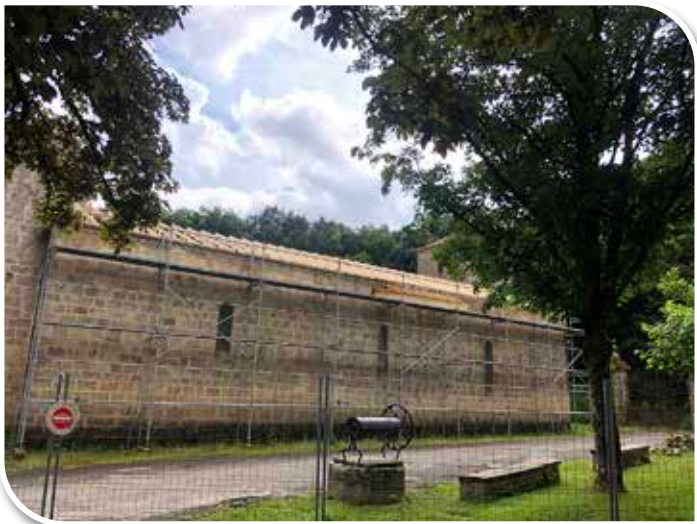
Route de la Girardière

Elle a été refaite sur 340 mètres lors d'une intervention prise en charge par la Communauté de Communes pour un coût de 13 000 €.

Travaux de l'église

Comme annoncé l'an passé, les travaux de rénovation de l'église ont été lancés cette année. La charpente et la couverture de la nef ont ainsi été refaites en totalité par l'entreprise MURAT pour un coût de 100 658 € TTC avec diverses aides :

- CD79 : 35 000 €
- Sauvegarde de l'Art Français : 10 000 €
- Dons collectés par la Fondation du Patrimoine : 20 000 €.



Il reste à financer pour la nef elle-même la réfection intérieure (murs, plafond, électricité, sol) largement entamée par les bénévoles de l'association « Beigné Patrimoine ». (voir l'article dans le bilan des associations).

LES 50 ANS DE LA FERME DE LA BAZINIÈRE

Le samedi 28 septembre les fondateurs de la Ferme de la Bazinière (Daniel et Georges Chauveau) ont réuni une partie des anciens salariés et des salariés actuels pour fêter les 50 ans de la Ferme. C'est effectivement le 28 septembre 1974 qu'ils ont débuté leur aventure avec une production de tabac et des veaux de boucherie sur une petite exploitation de 26 ha. Au fil des années, la Ferme s'est spécialisée dans la production laitière, transformant son lait en yaourt depuis 1984.

Depuis cette date, la Ferme propose des yaourts de différents parfums et du fromage blanc frais. En 2021, la gamme s'est enrichie avec l'arrivée de la Tomme fermière, médaillée d'or au Concours National de l'Agriculture en 2023 et 2024.

Aujourd'hui, la Ferme de la Bazinière est fièrement représentée par Morgane, Muriel et Vincent et on peut leur faire confiance pour faire éclore de nouveaux projets !



Dates clés

1974 : Installation de Daniel et Georges Chauveau

1984 : Première production de yaourts en pots en verre consignés

1992 : Départ de Georges

2000 : Construction de la stabulation et salle de traite sur le nouveau site

2004 : Construction de l'atelier de transformation sur le nouveau site et première machine de production de pots de yaourts thermoformés

2007 : Départ à la retraite de Daniel et installation de Thierry, Vincent et Muriel

2021 : Première production de tommes fermières

2024 : Nouvelle équipe dirigeante avec Vincent, Muriel et Morgane.



Chiffres clés

1974 : 26 ha de terres dont 2ha de tabac, 12 vaches laitières et des veaux de boucherie.

1984 : 30 vaches laitières de race Prim'Holstein

Transformation de 20 000 litres de lait en yaourts.

2007 : Production laitière de 450 000 litres avec 65 vaches de race Prim'Holstein et Montbéliarde.

Transformation de 300 000 litres de lait en yaourts et fromages frais.

95 ha de terres.

2013 : Installation du robot de traite

2019 : Séchage en grange du foin de luzerne pour l'alimentation des vaches

2024 : 75 vaches laitières principalement de race Montbéliarde.

Production laitière de 700 000 litres de lait par an

Transformation de 450 000 litres de lait en yaourts et 150 000 litres de lait en tomme fermière.



ACSAD : Association de Coordination de Soins et d'Aide à Domicile

L'Association, à but non lucratif créée dans les Deux-Sèvres par des bénévoles en 2003, fonctionne avec un Conseil d'Administration, un bureau, une Directrice, une infirmière coordinatrice, des responsables de secteur, des Aides à Domiciles, des aides-soignantes et des bénévoles. Cette organisation est indispensable au bon fonctionnement de l'association.

Respect, discrétion, écoute, proximité sont les valeurs et engagements de chaque personnel de l'ACSAD

- Les équipes du SAD (Service d'Aide à Domicile) accompagnent à domicile les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ainsi que les personnes actives dans tous les actes de la vie quotidienne. = aide aux repas, aux courses, entretien du logement, soutien aux aidants, téléassistance etc...
- Les équipes du SSIAD (Service de Soins Infirmiers A Domicile), avec l'infirmière coordinatrice et les aides-soignantes, en collaboration avec les professionnels de santé, prennent en charge à domicile, les patients qui ont besoin de soins ou qui sortent d'hospitalisation en leur dispensant des soins d'hygiène et de confort.
- L'ACSAD va reprendre l'activité du SAD de la CCVG (Communauté de Communes Val de Gâtine) à partir du 1 janvier 2025 et elle va ouvrir une nouvelle antenne à Mazières en Gâtine pour mieux intervenir sur les 31 communes de la CCVG.



ACSAD
services & soins à domicile

VOTRE SERVICE DE SOINS & D'AIDE À VOTRE DOMICILE

- Aide à la personne
- Accompagnement à la vie sociale
- Entretien du logement
- Soutien aux aidants
- Téléassistance

50%
crédit d'impôt
crédit d'impôt

05 49 06 21 81
www.acsad.fr

Pour tous renseignements :

ACSAD

Centre Cantonal,

20 rue de l'épargne 79160 Coulonges sur l'Autize

Tel : **05 49 06 21 81**

acsad.coulonges@orange.fr

www.acsad.fr

Page Facebook : ACSAD



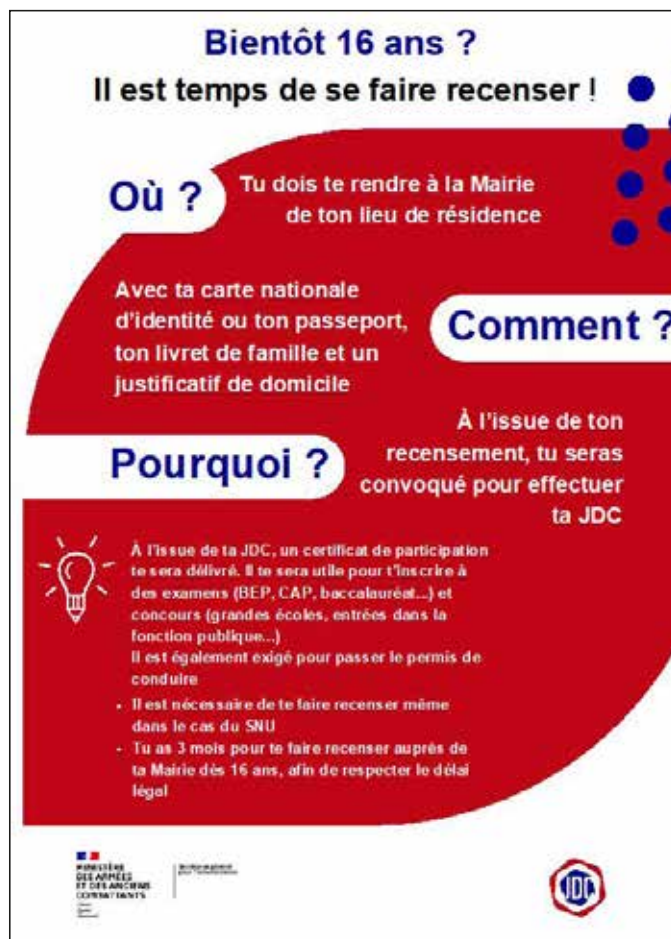
AIDER C'EST NOTRE METIER

L'ADMR, des services pour vous faciliter la vie !
L'ADMR est au service de tous, à tous les âges de la vie : familles, personnes âgées et/ou handicapées, personnes en activité.

<p>Enfance</p> <p>Pour un soutien à la parentalité, pour faire face aux différentes difficultés rencontrées dans la vie familiale.</p>	<p>Filien</p> <p>Besoin d'aide ? Ou simple envie de discuter ? Filien est la téléassistance ADMR qui répond aux besoins du bénéficiaire 24H/24.</p>
<p>Handicap</p> <p>Pour mettre en place le service le plus adapté dans le respect du projet de vie du bénéficiaire.</p>	<p>AG'ILITE</p> <p>Agilité, pour un accompagnement sur mesure : organiser le quotidien, adapter le lieu de vie, assister les démarches administratives, accompagner l'organisation d'un déménagement...</p>
<p>Seniors</p> <p>Des salariés au service des seniors et de leurs proches dans les actes de la vie quotidienne.</p>	<p>Acti Duo</p> <p>Des séances de 20 minutes d'activité physique adaptée et partagée à domicile, grâce à l'application Acti Duo et la présence d'un intervenant formé.</p>
<p>Maison</p> <p>Des services d'entretien du logement et du linge adaptés aux besoins du client.</p>	

Pour en savoir plus sur nos services, contactez-nous :
ADMR de Coulonges-sur-l'Autize
3 rue du Commerce - 79160 COULONGES-SUR-L'AUTIZE
Tél : 05 49 28 07 57 - admr.coulonges@fede79.admr.org

ADMR 1^{er} réseau national et associatif de service à la personne



Bientôt 16 ans ?
Il est temps de se faire recenser !

Où ? Tu dois te rendre à la Mairie de ton lieu de résidence

Comment ? Avec ta carte nationale d'identité ou ton passeport, ton livret de famille et un justificatif de domicile

Pourquoi ? À l'issue de ton recensement, tu seras convoqué pour effectuer ta JDC

À l'issue de ta JDC, un certificat de participation te sera délivré. Il te sera utile pour t'inscrire à des examens (BEP, CAP, baccalauréat...) et concours (grandes écoles, entrées dans la fonction publique...)
Il est également exigé pour passer le permis de conduire

- Il est nécessaire de te faire recenser même dans le cas du SNU
- Tu as 3 mois pour te faire recenser auprès de ta Mairie dès 16 ans, afin de respecter le délai légal

MINISTÈRE DES ARMÉES ET DES ANCIENS COMBATTANTS

IDC



LES TARIFS DE LA LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

	ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE	ASSOCIATIONS ET ENTREPRISE HORS COMMUNE	PARTICULIER COMMUNE	PARTICULIER HORS COMMUNE
Location d'une journée	120 €	180 €	110 €	160€
Location deux jours consécutifs	-	230 €	160 €	210 €
Location trois jours consécutifs	-	-	210 €	260€
Assemblée Générale (<i>une par an</i>)	Gratuit	-	-	-
Locations des couverts complets	Gratuit	0,50 € / pers.	0,50 € / pers.	0,50 € / pers.

LES TARIFS DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS

	Commune		Hors commune	
	Association	Particulier	Association	Particulier
Location pour une réunion	Gratuit	20 €	20 €	-
Location avec repas	20 €	40 €	-	50 €
Location des couverts	Gratuit	Gratuit	-	Gratuit

LES TARIFS DES CONCESSIONS DU CIMETIÈRE

Concession pour caveau (30 ans) : 50 € / Concession pour caveau (50 ans) : 100 €
 Cave-urne : 30 ans : 250 € / 50 ans : 500 €
 Plaque pour le jardin du Souvenir : 75 €

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Formalités administratives en un clic :

Demande en ligne de son permis de conduire :

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Demande en ligne de sa carte d'identité :

<http://predemande-cni.ants.gouv.fr/>

Obligation de recensement dans les 3 mois après les 16 ans : sur www.service-public.fr, puis dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national ».

Pour toutes les personnes ne disposant pas d'accès internet à leur domicile, nous vous proposons cet accès gratuit, au secrétariat de la mairie. Vous pourrez ainsi réaliser toutes vos démarches.

Quelques coordonnées essentielles :

Gendarmerie :

5, route de St Pompain à Coulonges sur l'Autize

Tél. 05 49 06 10 63

Pompier : 18 ou 112

Assistants maternelles :

Relais des Assistants Maternelles (RAM) de Coulonges
 au 05 49 16 08 45

Artisans et commerçants dans la commune :

BÉNÉTEAU Patricia, magnétiseuse : 06 75 84 07 57

<https://www.instagram.com/patricia.beneteau/>

BESSELIÈVRE Pierre, artisan peintre en bâtiment
 décoration : 05 49 75 22 32

CASTIN Guillaume, Guillaume Dépannage Electroménager :
 06 03 23 74 86 ou au 05 49 75 34 57
guillaumeelectromenager@gmail.com

CHARRIER Vincent, artisan électricité, chauffage, plomberie :
 06 27 75 57 41

CHEVALIER Constantine, graphiste illustratrice
 06 35 97 45 71 chevalierconstantine@gmail.com

GRELIER Aurélien, exploitant forestier et vente de bois de
 chauffage : 09 74 56 36 10 www.sevres-bois.fr

LAFRAIKH Ghizlane Les Délices du Maroc – Pâtisseries
 orientales/ Traiteur : 06 26 67 45 60
lesdelicesdumaroc10@gmail.com

POUPEAU Antoine, Noir de Fruits - Fabrication artisanale
 de confiture : 06 06 87 11 27

LAVOIE Jérôme et Émilie, commerce bar-restaurant
 Le Fournil : 05 49 05 50 07

RENOUX Benoît, artisan menuiserie générale, cuisines,
 ébénisterie : 05 49 06 01 13 www.benoit-renoux.fr

FERME DE LA BAZINIÈRE, vente de yaourts le mardi et le
 samedi de 9h à 12h : 05 49 06 16 65 / www.labaziniere.fr

ET N'oublions pas notre cordier à l'ancienne et ses apprenties !





Pour joindre la Mairie

Ouverture du Secrétariat :
les lundis, jeudis, vendredis de 9h à 12h30
Le mardi de 8h à 12h30 et de 14h à 17h

Tél : 05 49 06 12 15

Courriel : st-maixent-beugne@wanadoo.fr
Site Internet : www.saintmaixentdebeugne.fr

Tirage en 200 exemplaires.
Dépôt légal janvier 2025

Impression et mise en page : TTI Services - 11 bis rue des Touches - MAZIERES-EN-GÂTINE Tél. : 05 49 63 50 58